

PAROISSES

DE

CHAUX-LEZ-CHATILLON

FLEUREY, PÉSEUX ET VALOREILLE

PAR

L'Abbé L. LOYE

CURÉ DE FLEUREY-LEZ-SAINT-HIPPOLYTE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON

Colligite fragmenta ne pereant.



BESANÇON

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE JACQUIN

1909

PAROISSES  
DE  
CHAUX-LEZ-CHATILLON  
FLEUREY, PÉSEUX ET VALOREILLE

---

CHAPITRE PREMIER

DÉNOMBREMENT ET TOPOGRAPHIE DE LA PAROISSE

---

Chaux-lez-Chatillon a été, pendant des siècles, le chef-lieu d'une des plus importantes paroisses de nos montagnes. Elle comprenait, en effet, Chaux, Châtillon, Fleurey, Valoreille, Courcelle, Froidevaux, Péseux et Neuvier.

Le village de Chaux n'offre rien de remarquable en dehors de sa vieille église, qui est une des plus intéressantes du diocèse. Construite au XII<sup>e</sup> siècle, puis relevée au XVI<sup>e</sup>, réparée au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup>, elle réunit des restes très authentiques des principales époques de l'architecture religieuse.

Du XII<sup>e</sup> siècle, on trouve les murs du chœur jusqu'à la naissance des voûtes, et peut-être les piliers ronds de la nef avec leur soubassement. Au XVI<sup>e</sup> siècle appar-

tiennent les basses nefs, la chaire en pierre sculptée, les voûtes des nefs latérales, la fenêtre de l'abside et le clocher. L'autel du Rosaire et son tableau sont du xvii<sup>e</sup> siècle ; du xviii<sup>e</sup>, le plafond de la nef, construit pour cacher l'ancienne charpente et protéger les fidèles contre la rigueur du froid.

Au chœur, du côté de l'épître, deux arcades trilobées, pratiquées dans le mur et couvrant une piscine, sont évidemment du xii<sup>e</sup> siècle ; les chapiteaux des colonnettes qui soutiennent les arcades sont ornés, l'un d'un pélican, les autres de fruits. Dans les murs de chaque côté du chœur, sont conservés deux petits pilastres, cantonnés de colonnettes à chapiteaux curieux : l'un est orné de feuilles de tussilage ; un autre de feuilles d'acanthe ; un autre de têtes plates. Enfin, en retrait, aux angles du côté de la nef, on voit deux colonnettes engagées avec chapiteaux, également du xii<sup>e</sup> siècle.

L'abside était, à l'origine, percée de deux fenêtres latérales, aujourd'hui murées et remplacées par deux niches, renfermant l'une un pape et l'autre un évêque. La fenêtre actuelle du milieu est du xvi<sup>e</sup> siècle. Ce que cette époque a laissé de meilleur et de mieux est la nef latérale de gauche, côté de l'évangile. Les nervures des voûtes et les clefs, ornées de sujets variés, monogramme du Christ et armoiries, indiquent un travail particulièrement soigné.

La nef de droite, côté de l'épître, aussi du xvi<sup>e</sup> siècle, est moins bien conservée. Elle est partagée en trois parties par des murs épais. Près du clocher, une chapelle fermée par une grille qui a disparu. C'était sans doute la chapelle de la Vraie Croix, de la Vierge et de tous les Saints, fondée en 1528 par Jean Duguez, prêtre, avec chapelain résidant.

Du côté du chœur, une autre chapelle, sans doute celle de Saint-Jean-Baptiste et de Sainte-Agathe, fondée en 1681. Une clef de voûte représente l'emblème de l'Agneau avec la Croix.

Entre ces deux chapelles, il en existait une troisième qui sert aujourd'hui de vestibule, et qui paraît avoir été la chapelle des fonts ou le baptistère. La cuve enlevée est déposée à côté, sur le cimetière.

Il y avait encore dans l'église plusieurs autres chapelles : celles des Saints-Fabien et Sébastien, du Saint Nom de Jésus, de Saint-Antoine, de Sainte-Barbe, patronne des miliciens du château de Châtillon, de Saint-Hubert, patron des chasseurs. Cette dernière, fondée par la famille Colard, de Neuvier, était adossée au mur, au bas de la nef de gauche en entrant.

Le xvii<sup>e</sup> siècle est représenté par un retable en bois, encadrant un remarquable tableau, trop peu connu. Il est signé d'un compatriote, Jacques Comtois, de Saint-Hippolyte, dit le *Bourguignon*, et maître de l'école française. Il représente la Vierge du Rosaire, gracieusement inclinée vers l'Enfant Jésus ; à sa droite, saint Ferréol ; à sa gauche, saint Ferjeux ; à ses pieds, d'un côté, saint Dominique et saint Léger ; de l'autre, une sainte avec les stigmates de la Passion. Autour du groupe, les quinze mystères du Rosaire.

Les réparations du xviii<sup>e</sup> siècle, en introduisant un plafond dans la nef principale, ont changé en plein cintre quelques ogives, et ont bouleversé, d'une manière regrettable, le coup d'œil général de l'édifice. Les travaux du xix<sup>e</sup> siècle, grand et petits autels, chemin de croix, ont été exécutés dans le style néo-gothique, imitation du xvi<sup>e</sup> siècle.

On remarque encore dans l'église plusieurs statues de bois et de pierre, qu'il n'est pas facile d'identifier ;

la relique de saint Léger, dont il sera parlé plus loin ; celle de la vraie Croix, envoyée de Rome en 1782, et donnée trois ans après par sœur Marie-Élisabeth Colard, de Neuvier, religieuse de Sainte-Claire, à Besançon (1).

En résumé, l'église de Chaux est une des plus curieuses de notre diocèse, et mérite d'être visitée par les amateurs d'art religieux.

Le village de Châtillon s'est fait un nom dans les annales de la région à cause de son château féodal. L'origine de cette forteresse n'est pas connue. Plusieurs ont pensé, avec quelque vraisemblance, qu'elle fut primitivement un retranchement gaulois, successivement utilisé par les Romains et par les Bourguignons. En admettant cette supposition, les comtes de la Roche-Saint-Hippolyte, devenus seigneurs du pays, n'auraient fait qu'agrandir et perfectionner cet antique fortin, pour protéger leur domaine de ce côté.

Situé sur le plateau inférieur à celui de Maiche, d'où son nom de Châtillon-sous-Maiche, le château était assis sur un rocher perpendiculaire qui domine la vallée, un peu plus haut que Bief ; c'était, comme la plupart de ceux de son temps, moins un manoir comode qu'une forte et puissante citadelle.

Il formait, extérieurement, un carré long. Les murailles, de huit à dix pieds d'épaisseur, étaient construites avec d'énormes pierres, et défilait toute attaque. L'entrée, défendue par deux puissantes tours, était protégée, en outre, par un long et profond fossé, taillé dans le roc. Le côté gauche en entrant, moins inaccessible, était garni de meurtrières, par où l'on tirait sans danger sur les assaillants.

(1) Notes de M. l'abbé Huet-Marchand, curé de Mont-de-Laval, et Pouillé du P. André de Saint-Nicolas, Archives du Doubs.

Sous la forteresse, on avait creusé dans le roc un vaste souterrain ou casemate, dans lequel les habitants du voisinage se retiraient en temps de guerre. On y accédait, du dehors, par une porte encore visible, sous la tour de droite en entrant. On y descendait aussi, de l'intérieur, par un escalier en partie comblé. Sous le château existaient plusieurs poternes, par lesquelles les défenseurs sortaient, soit pour explorer l'ennemi, soit pour aller puiser de l'eau au ruisseau qui coule non loin de là. Dans les escarpements du rocher existent des crevasses, en partie comblées par des brèches d'argile rouge ou jaunâtre, durcies et très compactes, pétries d'ossements concassés d'ours des cavernes. Ces ossements sont les premiers que Cuvier ait connus.

Châtillon fut, à l'époque féodale, le chef-lieu d'une seigneurie qui comprenait la plus grande partie des villages de Bief, Neuvier, Chaux, Courcelle, Fleurey, Valoreille, Vaclusotte, et qui était l'apanage des aînés de la famille de la Roche, avant leur prise de possession du comté.

Le dernier des la Roche-Saint-Hippolyte, seigneur de Châtillon, fut Endes III. Il laissa un fils qui devint chanoine chambrier de Besançon, et une fille, Marguerite, qui épousa Jacques I<sup>er</sup> de Vienne, seigneur de Longwy, et lui apporta en dot la terre de Châtillon.

Jacques II de Vienne, fils de Jacques I<sup>er</sup>, mourut sans enfants et donna Châtillon à son cousin Guillaume I<sup>er</sup> de Vienne, sire de Saint-Georges.

Guillaume II, fils de Guillaume I<sup>er</sup>, n'eut qu'une fille, Marguerite, qui épousa Rodolphe de Hocberg, comte de Neuchâtel (Suisse).

Philippe de Hocberg, fils de Rodolphe, hérita de la terre de Châtillon et mit une garnison suisse dans le

château. Sa fille, Jeanne, épousa Louis d'Orléans, duc de Longueville, de qui Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, acheta la terre de Châtillon, qu'elle réunit au domaine en 1518.

Charles IV, duc de Lorraine, acquit Châtillon de Philippe II, roi d'Espagne, en 1617, pour 122,764 florins 16 patagons, et le donna en dot à sa fille Anne, épouse de François-Marie de Lorraine, prince de Lillebonne. Cette terre passa successivement, par mariages, dans les maisons de Melun, de Rohan-Soubise et de Gaston de Lorraine. La comtesse de Marsan, veuve de ce dernier et gouvernante des *Enfants de France*, la possédait en 1789.

Fleurey, primitivement *Floré*, doit son nom tant à sa position topographique qu'à la fertilité de son sol. Il fut, au moyen âge, la résidence d'une famille noble, dont les premiers membres avaient été des *ministériels* des comtes de la Roche.

La filiation de cette famille est suivie depuis Jean de Fleurey, chevalier, mort en 1284; en 1278 il s'était déclaré homme lige et féal de Thiébaud 1<sup>er</sup> de Belvoir, *comme ses devanciers l'avaient toujours fait*, preuve qu'il n'était pas le premier de sa famille. Jean 1<sup>er</sup> de Fleurey eut trois fils : Derrieu, qui mourut jeune; Henri, qui mourut également sans héritier; Simonin, qui fut père de Richard et de Henri dit au Graut.

Guillaume de Fleurey, fils de Henri ou de Richard, épousa Agnès de Blamont et mourut avant 1457. Il fut père de Jean II, de Bernard et de Jacquot.

Simon, fils de Jean II, fut le dernier descendant mâle de la famille noble de Fleurey, qui s'éteignit au xv<sup>e</sup> siècle. Son hôtel, encore existant, mais transformé en une maison de ferme, appartient à la famille Bouille. Sur sa façade, on voit une jolie croix gothique, en par-

tie mutilée pendant la Révolution. Il existe, dans le village, plusieurs maisons remontant aux xv<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles.

Valoreille fut aussi la résidence d'une famille noble qui, pendant plusieurs siècles, tint un rang marquant. Sa filiation est établie depuis Othon de Valoreille, nommé dans une charte de Lieu-Croissant en 1134. Cette famille s'éteignit dans les mâles à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, et sa seigneurie passa, par mariage, dans celle de Cuene.

En 1595, François Colin, fils de Henri Colin, vice-président du parlement de Dole, épousa Anne de Cuene, qui lui apporta en dot les fiefs de Valoreille, Valonne, Orgeans et Solemont.

Son fils, Louis Colin, épousa Madeleine de Cointet, qui lui donna Guillaume Colin, père de Louis II. Celui-ci épousa Anne-Antoinette de Jouffroy. De ce mariage naquit Henri, grand veneur et chambellan de S. A. l'évêque de Bâle, prince de Porrentruy.

Henri Colin épousa Catherine de Montguyon, qui lui donna huit enfants, entre autres Louise, qui épousa le comte Richard de Bligny et lui porta en dot la seigneurie de Valoreille. Henri, mort en 1749, eut un frère, d'abord chanoine de Poligny, puis curé de Chaux-lez-Châtillon pendant cinquante-deux ans.

De son mariage avec le comte de Bligny, Louise Colin eut trois enfants : Claire-Charlotte-Élisabeth (1758), Marie-Louise-Catherine (1762), et Marie-Ignace-Louis de Bligny (1763).

L'antique famille de Valoreille portait : *d'azur, à la fasce ondulée d'argent chargée d'une écrevisse de gueules; celle des Colin : d'or à trois têtes d'aigle arrachées de sable, deux et une.*

L'ancien hôtel des seigneurs de Valoreille est situé à

cent mètres environ au levant de l'église; il a été modernisé au commencement du siècle dernier; il ne reste plus d'ancien que les fondations et l'escalier en spirale, s'élevant depuis les caves au sommet du bâtiment.

Au-dessus de la porte d'entrée qui donne accès au château, du côté du couchant, et sur laquelle on lit la date de 1610, se trouvent les armoiries suivantes : un écu parti au premier d'or à trois têtes d'aigle arrachées de sable, deux et une (qui est Colin), et au deuxième : de gueules à deux haches d'armes mises en sautoir (qui est d'Aznel).

A la base de la porte se trouve un guichet de surveillance foré de part en part, ce qui semble indiquer que le château était autrefois fortifié.

Courcelle ne fut primitivement qu'un petit domaine dépendant des seigneurs de la Grange. Au xvii<sup>e</sup> siècle, il devint la résidence de la famille Faivre, qui prit le nom de Courcelle. Cette famille était originaire de Besançon. Jacques Faivre, mari d'Isabeau de Vadans, était cogouverneur en 1352. Son fils, Jean Faivre, épousa Claudine de la Grange, qui lui porta en dot le domaine de Courcelle. Leur fils, Jean-Ferdinand, procureur de la seigneurie de Châtillon, épousa, en 1635, Marie-Antoine Magnin, de Lons-le-Saunier, dont le père était lieutenant du château de Châtillon.

De ce mariage naquirent : Hyacinthe Faivre, curé de Saint-Maurice-sur-le-Dessoubre, qui, en 1700, fit don d'un calice en argent aux habitants de la chapelle de Fleurey; Jeanne-Baptiste, Jeanne-Marguerite et Jean-Jacques-Frédéric.

Jean-Jacques-Frédéric épousa, en décembre 1718, Marie-Philiberte de Sagey, qui lui donna Joseph-Théodule. Celui-ci fut père de Jean-Baptiste-Judith, maître de camp de cavalerie, et de Gabriel-Sabas, chevalier

de Saint-Louis et commandant du régiment de Beaune.

La famille Faivre avait son château dans le village. Il fut vendu comme bien national pendant la Révolution, et acheté par les frères Gressus, dudit lieu. Il a été détruit par un incendie, le 5 décembre 1907; seules, la chapelle et les écuries ont été épargnées. La chapelle, bâtie en 1632, par Jean Faivre de Courcelle et sa femme Claudia de la Grange, sous les vocables de Notre-Seigneur et de Marie, Reine de la paix, a été desservie par un chapelain jusqu'en 1792.

*Froidevaux*, vallée froide, n'a pas de souvenirs historiques. La chapelle autorisée par décret impérial, en date du 11 avril 1866, à condition que le culte y serait célébré sous la direction du curé de Chaux, a été bâtie en partie par les deniers de la commune et en partie par les souscriptions des particuliers. Elle a été bénite le 3 septembre 1868, sous le vocable de *l'Immaculée Conception*, par l'abbé Detouillon, curé de la paroisse.

Le même jour a eu lieu la bénédiction de la cloche qui s'appelle *Marie* et pèse six cents kilos. Elle a eu pour parrain Xavier Cattin, maire de Froidevaux, et pour marraine Véronique Bailly. Le chemin de croix, don d'Adélaïde Boichot (300 fr.), a été érigé le 23 septembre 1876.

*Péseux*, situé sur le plateau qui domine la rive droite de la Barbèche, possède de nombreux et intéressants souvenirs historiques, et a été pendant plusieurs siècles la résidence d'une famille noble, vassale des barons de Belvoir et éteinte au xv<sup>e</sup> siècle.

Au-dessous du village, on remarque les restes d'un camp romano-burgonde, découvert en 1839. Cette enceinte, la plus petite et la plus isolée de nos castramétations romaines, est placée sur un plateau demi-circulaire qui domine la voie romaine de la Barbèche et

celle qui y descend depuis Belvoir. Le côté faible, au midi, était protégé par un rempart et un double fossé, dont les vestiges sont encore visibles. Les tumuli, que l'on retrouve sur le côté oriental, sont du 1<sup>er</sup> siècle. Ils sont placés sur deux rangs; les pieds des cadavres sont tournés à l'orient; leur tête est couverte d'une voûte de laves, amenées de loin. Dans les tumuli ouverts en 1839 et en 1840, on a trouvé : deux scramasacs, dont l'un portait encore les restes du bois qui formait la poignée; trois bracelets de bronze à ligature d'argent; de nombreuses agrafes, dont plusieurs plaquées d'argent; un collier en grains de terre cuite de couleur jaune, rouge et bleue, porté par un des guerriers; deux grandes agrafes de ceinturon, l'une à ardillon mobile, avec plaque et contre-plaque couvertes de dessins d'argent; deux carrés à grosses bossettes de bronze; un anneau de bronze à chaton de pierre noire. Les plaques d'argent multipliées annoncent dans les hôtes des sépultures une certaine opulence. Le collier porté par un des guerriers indique également la présence d'un chef occupant une position supérieure.

Neuvier devint, au xviii<sup>e</sup> siècle, la résidence d'une famille noble connue sous le nom de Huot de Neuvier, et qui remonte à Jean Huot, docteur *ès* droits et neveu de Jean Huot, le président d'Orange. Cette famille émigra pendant la Révolution et n'est pas rentrée dans la province. Son hôtel, acquis par la famille Rey, a passé successivement dans les familles Bochar-Boudreau et Boudreau-Juillet.

Les Huot de Neuvier portaient : *coupé au premier d'argent à l'aigle de sable; au deuxième, d'azur au dauphin d'argent, embrassant une ancre d'or mise en pal.*

Sur le territoire de Neuvier se trouve la grotte de la *Cernière*, l'une des plus curieuses du pays. Elle me-

sure, pour la partie abordable, de quatre-vingts à cent mètres de long. Plus loin, le visiteur est arrêté par une brusque descente que l'on franchit au moyen d'un arbre dont on a élagué les branches en forme d'échelons. Alors on découvre une immense chambre formant un losange. Enfin, après avoir traversé plusieurs blocs de rocher, on arrive à une belle galerie, dite la *chapelle gothique*. Au fond, une ouverture, malheureusement trop petite pour livrer passage au touriste, permet de découvrir une seconde galerie encore plus curieuse que la première.

La grotte de la *Cernière* a sa légende plutôt macabre. On raconte que deux jeunes filles, poussées par la curiosité, pénétrèrent dans cette grotte, et qu'étant parvenues à l'extrémité, le flambeau dont elles étaient munies s'éteignit subitement. Plongées dans l'obscurité et n'ayant aucun point de repère pour se guider, elles errèrent longtemps à tâtons, cherchant vainement l'issue. Après trois jours d'angoisses mortelles, elles furent délivrées par les gens du village; l'une d'elles succomba peu après des suites de ses souffrances; l'autre survécut, mais elle était saisie de convulsions quand l'idée de son séjour dans ces cavités ténébreuses se présentait à son esprit.

## CHAPITRE II

### LES PREMIERS HABITANTS. — FORMATION DES VILLAGES. — SITUATION MATÉRIELLE ET CIVILE DES POPULATIONS

L'ancienne paroisse de Chaux était déjà habitée à l'époque gauloise. Ce fait est attesté par des monuments peu nombreux, il est vrai, mais parfaitement authentiques. Le séjour des Romains n'y fait pas non plus l'ombre d'un doute. Comme preuve, il suffit de citer le passage de la voie romaine de Belvoir au camp de Péseux. De ce retranchement, elle jetait deux rameaux : l'un sur la vallée de la Barbèche, l'autre sur Châtillon; de là, passant par le pont de Fleurey (1), il se dirigeait sur la cité de Thiébouhans.

A l'arrivée des Bourguignons, vers la moitié du v<sup>e</sup> siècle, la population s'accrut considérablement et se trouva divisée en trois classes : les nobles gaulois, romains et bourguignons, qui étaient exempts de toutes charges; les plébéiens ou colons qui cultivaient leurs terres moyennant certaines redevances proportionnées à l'étendue de leurs concessions; les esclaves qui, grâce à l'intervention maternelle de l'Église, furent vite émancipés et devinrent des colons ordinaires.

(1) Ce pont, dont on voit encore les assises à cinq cents mètres environ en aval du moulin, a été détruit en 1802 par le flottage du bois lors des grandes eaux.

D'après ces données générales, on peut se faire quelque idée de la situation des habitants de l'ancienne paroisse de Chaux aux vi<sup>e</sup>, vii<sup>e</sup> et viii<sup>e</sup> siècles. L'agriculture, sans être prospère, a fait des progrès réels; la condition des colons, si elle n'est pas encore l'aisance, n'est plus la pauvreté avec son cortège de misères. On commence déjà à distinguer les endroits où se formeront plus tard les villages.

Le ix<sup>e</sup> siècle n'apporta pas de changement notable dans la condition des habitants. Au siècle suivant, la paroisse fit partie des domaines des barons de Belvoir et des comtes de la Roche, mais sans délimitation bien précise. On trouve en effet dans chaque village des familles dépendantes de l'une et l'autre seigneurie. Du reste, les comtes de la Roche firent, à plusieurs reprises, avec les barons de Belvoir de nombreux échanges, soit par suite d'alliances, soit par simple raison de convenance. Ils traitèrent leurs sujets avec douceur et modération. Tous les habitants soumis à leur autorité immédiate conservèrent les caractères essentiels de la condition létique sans aucun mélange de mainmorte. Ils pouvaient disposer librement de leurs biens, les vendre en payant les droits de *lods* ou de mutation; ils jouissaient des mêmes privilèges que la *Franche-Montagne*.

Le droit de *lods* était fixé au douzième du prix de vente. Quand, pour plus de sûreté, on demandait l'apposition du sceau seigneurial à l'acte de vente, on payait le droit de scel, qui était de deux gros et demi.

La commune exista à Chaux, Fleurey, Valoreille, Courcelle, Froidevaux, Péseux et Neuvier, dès le xii<sup>e</sup> siècle. Chaque communauté élisait ses chefs ou administrateurs, désignés sous le nom de prud'hommes; mais, contrairement à ce qui se passe de nos jours, les

électeurs ne s'excluaient pas des assemblées où se traitaient leurs affaires.

Les principales charges des habitants étaient la dime, le cens, la corvée, le service militaire, les droits de justice, les droits d'*entrage*, de mouture et de four banal.

La dime perçue sur les terres en labour se prélevait à la douzième gerbe, et seulement à la seizième sur les terrains nouvellement défrichés.

Le cens, ou impôt foncier, prélevé sur les terrains non cultivés, était d'un denier par journal ou par voiture de foin.

La corvée consistait dans un travail que les habitants devaient à leur seigneur respectif. Il y avait les corvées de charrue, de la faux, de charrois pour l'entretien des deux châteaux, et la corvée du port de lettres.

Les familles possédant un attelage faisaient les corvées du labour et des charrois, les autres les corvées à bras. D'après les premiers règlements, chaque ménage ayant attelage devait deux jours de corvée par semaine; les simples journaliers en devaient trois; les corvées imposées régulièrement auraient été très dures; heureusement, les barons de Belvoir et les comtes de la Roche n'en exigeaient que rarement. « A peine, dit Perreiot, en ont-ils exigé dix par chaque ménage dans les années où des constructions de bâtiments les forçaient à des travaux extraordinaires. » L'accensement des terres seigneuriales, au xv<sup>e</sup> siècle, réduisit à rien la corvée du labour et de la faux. Les autres charges étaient peu considérables, puisqu'en 1488 les frères Estevin et Jean Oudot, de Fleurey, s'en redimèrent totalement moyennant une somme annuelle de 22 gros vieux et 4 engrognes. Du reste, la corvée n'était pas complètement gratuite. Deux charrois donnaient droit

à une *michotte* de pain, et les hommes qui faisaient les corvées à bras recevaient leur « *mesture ensi comme il y est accoustumé de tout temps.* »

Chaque commune avait son facteur chargé du port des lettres du seigneur.

La justice était un des droits les plus importants et les plus lucratifs. Belvoir et Saint-Hippolyte étaient, l'un et l'autre, chefs-lieux d'un bailliage de justice, d'où ressortissaient les paroissiens de Chaux, suivant qu'ils appartenaient à l'une ou à l'autre de ces seigneuries. Dès le xiv<sup>e</sup> siècle, Châtillon devint le siège d'un tribunal de basse et moyenne justice. Son titulaire, désigné sous le nom de *Grand maire*, avait juridiction sur tous les sujets de la châtellenie, connaissait des délits communs et les punissait d'une amende qui pouvait varier de 3 à 60 sols.

Les habitants étaient astreints à un double service militaire : l'un, dû au seigneur en cas de guerre; l'autre pour la garde du château; c'était une conséquence du droit de refuge dans la forteresse.

Aux barons de Belvoir et aux sires de Châtillon compétaient les droits de mouture, de foulage et de sciage. Le meunier prélevait la vingt-quatrième partie de la graine qu'on lui conduisait. Le moulin de Péseux était situé au lieu-dit *Champ du moulin*. Les villages de Froidevaux, Courcelle, Neuvier, Chaux et Châtillon étaient desservis par le moulin de Bief; ceux de Valoreille et Fleurey par le *rieux moulin*, encore existant sur le Dessoubre, à un kilomètre de Saint-Hippolyte.

A côté de chacun de ces moulins se trouvaient une scierie et une *rebatte*, où les habitants faisaient scier leur bois, *riber* leur chanvre et fouler leur drap. Le foulage des draps coûtait quatre engrognes l'aune; pour la chanvre, on prenait une *tresse* par *riber*.

Le droit de four banal était annuellement de trois coupols par ménage. A partir du xv<sup>e</sup> siècle, les fours particuliers furent autorisés, moyennant une redevance. En 1420, les chanoines de Saint-Hippolyte autorisèrent les fours particuliers à Fleurey, où ils étaient décimateurs.

Quand un étranger venait se fixer dans le pays, il payait au seigneur le droit d'*entrage* ou d'entrée. En 1488, les frères Oudot, de Cour-lez-Baume, donnèrent chacun 6 fr. pour leur droit d'*entrage* à Fleurey.

La principale ressource des habitants était la culture. Elle comprenait la récolte, en plein champ, des céréales et des plantes textiles. Le froment, l'orge, l'avoine, l'orgier (mélange d'orge et d'avoine), le *boige* (mélange d'avoine et de vesces), les pois, les fèves, les lentilles, le chanvre et le lin étaient cultivés depuis l'arrivée des Bourguignons. Toutefois, les instruments agricoles laissaient à désirer. La hache, le fossoir, le pic ou *brancard* furent les premiers instruments en fer; les charrettes et chariots, les charrues et les herses furent longtemps en bois et très peu nombreux. On cultivait beaucoup le chanvre, parce qu'il entrait pour une bonne partie dans la fabrication du *droquet* et de la toile.

Après la culture venait l'élevage du bétail. On élevait de préférence les vaches. Le cochon domestique fournissait la part la plus considérable de viande pour l'alimentation du paysan. Chaque famille possédait quelques paires de moutons dont la toison servait à l'habillement. La chèvre était, comme aujourd'hui encore, la ressource des ménages pauvres. On a toujours eu en grande estime, dans le pays, la chair du cabri. Jusqu'au xiv<sup>e</sup> siècle, la vente du bétail se fit à domicile; les foires ne remontent pas au delà de cette époque.

L'industrie était à peu près nulle. La population, essentiellement agricole, avait sous la main les objets de première et indispensable nécessité. On savait dans la famille exercer un peu tous les métiers. Un travail persévérant améliorerait insensiblement la condition du paysan.

L'économie et la sobriété allaient de pair avec le travail. Le vêtement le plus commun et le plus durable était le droquet; le migelaine fit son entrée dans le pays en même temps que le coton. L'habillement des femmes consistait dans le mantelet à petites ailes, la jupe à taille peu élevée, le tablier surmonté d'une grande bavette, et le bonnet à grand fond avec large, doublé ou triple dentelle.

La nourriture des paysans était saine et abondante. Les familles aisées mangeaient le pain de froment mêlé d'orge. Le pain d'orgier, mêlé d'orge et d'avoine, connu sous le nom de « bolon », était le plus commun. Le menu le plus ordinaire, après la soupe, se composait de laitages, de légumes et de fruits qui croissaient dans chaque village. Le vin n'était en usage que dans les grandes fêtes de famille telles que les mariages, les « comarés » et la fête patronale. Les boissons alcooliques furent longtemps inconnues; c'est là ce qui explique la constitution si vigoureuse du paysan d'alors.

Un mot encore des principaux événements accomplis dans la région à l'époque féodale. Nos pères eurent à souffrir : des invasions des Sarrasins et des Hongrois; de la *peste noire*, en 1348; des guerres qui éclatèrent entre les seigneurs du pays, de 1340 à 1400; de l'invasion des *écorcheurs*, soldats licenciés par Charles VII, en 1444. L'année 1476 fut marquée par la terrible invasion des Suisses. Ceux-ci, n'ayant pu forcer

les deux forteresses de Châtillon et de Belvoir, se vengèrent de leur échec par le pillage des villages voisins.

Trois ans après survint l'invasion de l'armée française, conduite par le général d'Amboise. Le château de Châtillon repoussa toutes les attaques jusqu'à la saison de l'hiver. Au printemps de 1480, d'Amboise marcha sur la forteresse avec une colonne considérable et la prit d'assaut. Gollut rapporte qu'il fit mettre à mort le capitaine châtelain, Chrestien de Digoine, pour intimider la noblesse du pays.

L'invasion suédoise fut la plus terrible de toutes. Après la prise de Saint-Hippolyte, le colonel Ohem attaqua Châtillon. A l'approche de l'ennemi, toutes les richesses de la contrée y avaient été renfermées. Le colonel suédois, qui ne l'ignorait pas, voulut à tout prix se rendre maître de la place; mais tous ses efforts échouèrent devant les remparts de cette citadelle et le courage intrépide de ses défenseurs. Jean Guyot, de Maiche, commandant des milices de la Franche-Montagne, s'y était enfermé avec sa famille et une poignée de braves, décidés comme lui à résister jusqu'au dernier. Ni les assauts sans cesse renouvelés, ni les horreurs de la famine ne purent vaincre leur constance. Ils ne se contentaient pas de résister aux attaques de l'ennemi; ils épiaient ses mouvements, ses positions, et, pendant la nuit, ils tombaient à l'improviste sur les postes les plus isolés, massacraient les soldats endormis et rentraient au château chargés de leurs dépouilles.

Une ancienne légende rapporte que les assiégés, se voyant à la veille d'être vaincus par la famine et dans la nécessité de se frayer un passage à travers les rangs serrés des assaillants, essayèrent de tromper l'ennemi

sur leur position désespérée. Une seule vache leur restait; ils donnèrent à cette bête affamée un de leurs derniers boisseaux de blé. Pendant la nuit, ils l'abattirent et jetèrent du haut des remparts ses entrailles gorgées de blé. Cette ruse leur réussit, car le lendemain les Suédois, persuadés qu'il restait dans la place du bétail et du blé en abondance, se retirèrent devant la double impossibilité d'affamer ou d'escalader la citadelle.

Ce que souffrit la population durant l'invasion serait impossible à raconter en détail. Tous les villages furent en grande partie incendiés. La peste se déclara et décima les habitants; la famine vint à son aide. Les habitants qui ne quittèrent pas le pays furent réduits, pour se nourrir, à faire bouillir l'herbe des champs.

L'entrée soudaine de Louis XIV en Franche-Comté (1<sup>er</sup> février 1668) répandit la plus grande terreur dans la contrée. On croyait déjà revoir les calamités de la guerre de *Dix ans*, car on imputait aux Français tous les maux que l'on avait soufferts trente ans auparavant. Le commandant de Châtillon alla à Dole porter sa soumission au comte de Gadnage; mais, à son retour, il fut mal reçu par la garnison; il se repentit de sa démarche et refusa de recevoir les soldats français. A cette nouvelle, le comte de Gadnage marcha contre lui avec une forte colonne. A son approche, le commandant prit peur, abandonna la place et se sauva dans le comté de Ferrette. Six ans après eut lieu la conquête définitive de la province. C'est alors que le château de Châtillon fut démantelé.

### CHAPITRE III

ORIGINE DE LA PAROISSE DE CHAUX. — SES DÉMEMBREMENS. — ÉGLISES DE FLEUREY, PÉSEUX ET VALOREILLE. — DROITS PAROISSIAUX. — ÉTAT RELIGIEUX ET MORAL DES PAROISSIENS. — DÉVOTIONS POPULAIRES

Les premiers habitants du pays, venus de l'Asie, avaient perdu la notion du vrai Dieu durant leurs longues migrations et, de ce fait, leur éducation morale et religieuse était des plus rudimentaires. A quelle époque furent-ils tirés de leur misère et de leur ignorance? Faut-il de documents, on ne saurait le préciser. Les sanglantes persécutions qui suivirent le départ de saint Lin et le martyre des saints Ferréol et Ferjeux dispersèrent les chrétiens; peut-être quelques-uns vinrent-ils chercher un asile dans nos montagnes. A l'avènement du grand Constantin, l'évêque de Besançon, saint Hilaire, se mit à évangéliser son église avec ses prêtres missionnaires, et notre contrée ne fut pas oubliée. L'arrivée des Bourguignons y accrut sensiblement le nombre des fidèles, car ils étaient chrétiens depuis un demi-siècle. La première église qu'ils bâtirent fut celle de Chatey, près de Pont-de-Roide; de là, leurs prêtres rayonnaient dans la région voisine. Comme les populations étaient très disséminées et souvent sans ressources matérielles, il était difficile d'établir partout

des chapelles. Les premières furent placées sur des montagnes pour être aperçues de loin et pour permettre aux fidèles de s'unir au saint sacrifice qui se célébrait à minuit. C'est ce qui a fait supposer que la première chapelle de Chaux-lez-Châtillon remonte à cette époque. Son emplacement était des plus heureux; de là la vue embrasse un vaste horizon. Toutefois, cette chapelle fut longtemps avant d'avoir un prêtre à demeure fixe; le clergé était encore trop peu nombreux. L'érection de la paroisse ne remonte pas au delà du ix<sup>e</sup> siècle. Elle fut placée sous le patronage de l'abbaye de Saint-Paul de Besançon; celle-ci, après la fondation du prieuré de Lanthenans, céda son droit à ce monastère, à qui appartient dès lors la nomination du curé de Chaux.

La paroisse comprenait Chaux, Neuvier, Péseux, Froidevaux, Courcelle, Châtillon, Fleurey, Valoreille et Blanchefontaine. Dans ces trois dernières localités, il y avait des fermes éloignées de plus de deux heures. Les jours de dimanche et de fête, les populations se rendaient à l'église; pendant la semaine, le curé ou ses vicaires les visitaient pour offrir aux malades et aux infirmes le secours de leur ministère. Cette situation se prolongea jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle; elle était aussi pénible pour le clergé que pour les fidèles.

Les habitants de Fleurey, qui étaient les plus éloignés, songèrent les premiers à bâtir une église. La date de sa construction n'est pas connue, mais elle existait sûrement à la fin du xv<sup>e</sup> siècle; elle était gothique et avait les mêmes dimensions que l'église actuelle. Les premières concessions faites par le curé de Chaux furent quelques offices pendant la semaine, comme la célébration de la messe, la permanence du saint Sacrement et plusieurs bénédictions. Après la

construction du presbytère, il autorisa un de ses vicaires à séjourner de temps en temps dans la localité et même à célébrer la messe le dimanche pour les vieillards et les infirmes. Au xv<sup>e</sup> siècle, il étendit cette autorisation à tous les habitants pendant la saison rigoureuse de l'année. En 1589, messire Jean Lavaux, curé de Chaux, leur permit d'entendre la messe dans leur chapelle tous les dimanches et fêtes, à l'exception de Pâques, l'Assomption, la Toussaint, Noël et saint Léger, patron de la paroisse. Les habitants s'engagèrent à donner, pour ce nouveau service, deux quarts de froment par ménage à la mesure de Châtillon. Ce fut peu après 1626 que Pierre Fallot, de Fleurey, fonda la chapelle de la Sainte-Eucharistie.

Le traité passé, en 1724, entre messire François Colin, de Valoreille, curé de Chaux, et la communauté de Fleurey, supprimait les deux quarts de froment; mais les habitants s'engagèrent à parfaire tous les frais de leur desserte par un vicaire résidant. Celui-ci, nommé par le curé de Chaux, exerçait toutes les fonctions curiales, comme baptêmes, mariages, prônes, messes et vêpres; seuls les enterrements étaient réservés, avec l'assistance aux offices des cinq principales fêtes à la mère église. Le traité de 1776 ne réservait plus que les trois fêtes de Pâques, Assomption et saint Léger.

A partir de ce jour, la communauté n'eut plus qu'un souci, celui de faire ériger son église en succursale. Devant l'opposition de l'abbé Bullet, curé de Chaux, elle dut adresser plusieurs requêtes à l'autorité diocésaine; finalement, l'archevêque, Mgr de Durfort, autorisa l'érection demandée, le 13 novembre 1782, et nomma vicaire en chef l'abbé Monnin, à qui les habitants assurèrent la portion congrue, se montant à 350 livres.

L'antique chapelle avait besoin de réparations. La nef fut entièrement reconstruite sur les anciens fondements et fut précédée du clocher actuel. Les frères Joseph et Henri Rouhier prirent l'entreprise de la maçonnerie pour 1,775 livres. La charpente de l'église et la construction de la grangerie du presbytère furent adjugées au sieur Chevroulet pour la somme de 575 livres. On ne toucha au chœur que pour lui enlever maladroitement ses deux fenêtres et leurs meneaux.

Détail à noter et tout à la louange des habitants, ceux-ci se chargèrent de conduire les pierres pour le four à chaux; ils fournirent le bois et le cintre pour le pontonage et la voûte; ils firent le transport de tous les matériaux et toutes les corvées demandées par les entrepreneurs.

L'exemple de Fleurey porta ses fruits; les communautés de Valoreille et de Péseux ne voulurent pas rester en arrière.

La chapelle primitive de Valoreille, bâtie sur l'emplacement de l'église actuelle, sans doute pour les seigneurs du lieu, fut remplacée, en 1724, par un édifice plus vaste et plus digne. Les habitants furent autorisés à faire cette construction, le 9 mai, par messire François Colin, de Valoreille, curé de Chaux, mais à certaines conditions. L'église ne devait être qu'une simple chapelle, sans jamais pouvoir s'ériger en vicairie; les habitants s'engagèrent à demeurer à perpétuité paroissiens de Chaux; le chapelain devait être nommé par le curé de Chaux; défense leur était faite d'ériger des fonts baptismaux et un cimetière. Messire de Valoreille autorisait le chapelain à célébrer des grand'messes, à prêcher, à catéchiser, à chanter les vêpres les dimanches ordinaires, à exposer le saint Sacrement et à

